



RAPPORT ANNUEL 2020



The National Dental
Examining Board of Canada

Le Bureau national d'examen
dentaire du Canada



*Soutenir des soins dentaires de qualité
par l'évaluation des compétences.*

CONTENUE

LETTRE DU
**PRÉSIDENT ET DE LA
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
REGISTRAIRE**
L'ANNÉE
EN REVUE
» CE QUE NOUS **FAISONS**
QUI NOUS SOMMES
EXAMENS
DONNÉES FINANCIÈRES

LETTRE DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET REGISTRAIRE

Dire que 2020 a présenté des défis semble un euphémisme. La crise sanitaire mondiale a touché tous les domaines de notre organisation et a radicalement changé quand, où et comment nous travaillons et administrons les examens. L'adaptabilité est rapidement devenue le thème qui a ponctué l'année.

IMPACTS DE LA COVID-19

Administrer des examens à l'échelle internationale pendant une pandémie mondiale n'est pas une mince affaire. Le BNED a ressenti les effets de la COVID-19 dans de nombreux domaines, mais la réalisation des examens a été de loin la tâche la plus difficile. Les inconnues associées aux confinements à l'échelle du pays ont exigé l'annulation des examens initialement offerts entre mai et août. Les nouvelles demandes d'examen ont été temporairement suspendues. Tout en migrant à un environnement de travail complètement à distance, le personnel du BNED a travaillé avec diligence pour déterminer quand et comment il pourrait administrer les examens en vertu des nouvelles lignes directrices en matière de santé publique.

La transition prévue de l'Évaluation des connaissances fondamentales (ÉCF) à l'électronique a été immédiatement accélérée. Cette conversion permettrait d'améliorer l'accès à l'examen en augmentant le nombre de centres d'examen de 10 à 23 et aiderait à assurer la sécurité des candidats en réduisant le nombre de candidats à chaque centre d'examen. Nous avons travaillé avec nos fournisseurs tiers

pour reporter l'Évaluation du jugement clinique (ÉJC), l'examen écrit, l'ECOS et l'Examen national des spécialités dentaires (ENSD) qui auront lieu en septembre. Nous avons augmenté le nombre de lieux où les examens ont été offerts, afin de minimiser le besoin de voyager à l'étranger ou dans une autre province. Avec deux semaines d'examens consécutifs prévues en septembre 2020, le BNED a pu accueillir presque tous les candidats touchés par les annulations. La seule exception demeure l'Évaluation des habiletés cliniques (ÉHC) initialement prévue pour juin 2020. Le format clinique et les ressources physiques et humaines nécessaires à l'administration et à la notation de l'ÉHC ont entraîné l'annulation des administrations de juin et de décembre.

À la fin de l'automne, alors que le pays entrait dans la deuxième vague, les examens planifiés ont une fois de plus fait face à des défis logistiques. Avec les nouveaux confinements, l'éloignement physique et les limites d'occupation maximales à travers le pays, nous n'avons pas été capables d'accueillir tous les candidats admissibles.

Les répercussions financières de la pandémie sur l'organisation ont été considérables. Bien que nous ayons bénéficié des programmes du gouvernement mis en place pour aider les entreprises durant ces périodes sans précédent, la réduction des revenus d'examens a entraîné des changements importants dans les prévisions financières pour la fin de fin d'exercice.

ADOPTION DE NOS VALEURS FONDAMENTALES

Les manifestations contre le racisme de l'été 2020 et les confinements ont donné au BNED l'occasion de mettre l'accent sur l'une des valeurs fondamentales de notre plan stratégique, plus particulièrement sur l'importance d'accueillir la diversité culturelle et l'inclusion. En guise de point de départ pour une série de sessions éducatives sur l'inclusion dans le milieu de travail, nous avons accueilli notre première conférencière principale, Jas Kalra, à l'assemblée annuelle. Elle a expliqué comment les stéréotypes culturels peuvent produire des préjugés institutionnels et a proposé des stratégies pour accroître la sensibilisation à la question.

CHANGEMENTS DANS LE CONSEIL

En octobre, le Conseil a dit au revoir au Dr Doug Mackey, représentant du Conseil dentaire provincial de la Nouvelle-Écosse et ancien président du BNED. Les contributions du Dr Mackey au BNED en tant que membre du Conseil pendant les 10 dernières années ont été grandement appréciées. Bien que son mandat au Conseil soit terminé, le Dr Mackey continuera de participer au BNED à divers autres titres. Avec le départ du Dr Mackey, le Conseil a accueilli un nouveau représentant de la Nouvelle-Écosse, la Dre Tanya Cook. Nous sommes heureux que la Dre Cook se joigne à la famille du BNED.

À L'HORIZON

À l'approche de 2021, nous prévoyons que les restrictions à travers le pays continueront d'avoir une incidence sur notre capacité d'administrer des examens. Nous nous tournons vers l'avenir, vers un moment où nous pourrions à nouveau nous rencontrer en personne et retrouverons la pleine capacité opérationnelle pour nos candidats. Nous avons des projets passionnants à l'horizon, y compris le lancement d'un nouveau site Web, un déménagement de bureau et l'élaboration du plan directeur révisé pour le Processus d'équivalence.

Enfin, nous tenons à remercier tous les membres du Conseil pour leur engagement et leur soutien au cours de l'année écoulée. Nous tenons également à remercier tout le personnel du BNED pour son dynamisme et sa détermination à faire en sorte que les choses fonctionnent aussi bien que possible en ces temps sans précédent. C'est un plaisir de travailler avec une équipe aussi dévouée et nous avons hâte de les rencontrer tous en personne dans un avenir proche.



James Richardson
Président



Marie Dagenais
Directrice générale et registraire

L'ANNÉE EN REVUE

CERTIFIÉS:

1095 dentistes généralistes

115 dentistes spécialistes

Transition de tous les **ateliers de développement d'examens** vers des plateformes virtuelles.



Conversion de l'**Évaluation des connaissances fondamentales (ÉCF)** en une plateforme

Préparation et administration avec succès des examens dans

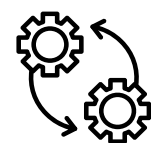
9 **SPÉCIALITÉS DIFFÉRENTES**



Accueil de l'inclusion grâce à un apprentissage facilité



Réception de **2683** nouvelles demandes d'inscription



Affinement du **processus d'appel**

et traitement de **104 APPELS**



Révision complète

du **Processus d'équivalence**



Début de l'élaboration **D'ÉNONCÉS DE COMPÉTENCES** pour les dentiste spécialistes au Canada.



CE QUE NOUS FAISONS

Le BNED a reçu le mandat d'établir une norme nationale unique pour les dentistes généralistes et les dentistes spécialistes au Canada et d'élaborer et d'administrer des examens pour s'assurer que les personnes qui font une demande d'obtention de permis à titre de dentiste ont satisfait à la norme nationale.

Le BNED travaille en collaboration avec les facultés dentaires du Canada, la Commission de l'agrément dentaire du Canada et les organismes de réglementation dentaire provinciaux, afin d'appuyer des soins dentaires de qualité au Canada.



« Les performances individuelles, ce n'est pas le plus important. On gagne et on perd en équipe. » – Zinedine Zidane

PLAN STRATÉGIQUE 2019-2024

Le plan stratégique quinquennal du BNED identifie les résultats clés ciblés du BNED. Le plan a été élaboré dans le but de renforcer le rôle du BNED dans sa contribution à la santé buccodentaire au Canada et assurer la meilleure façon d'évaluer les compétences des dentistes maintenant et dans l'avenir.

RÉSULTATS CLÉS CIBLÉS

Transition vers la livraison électronique

Transition vers l'administration de tous les examens de type papier à l'administration par voie électronique d'ici 2024, conformément au plan de déploiement établi. Cela permettra de renforcer la sécurité relative à l'élaboration et à l'administration des examens, d'assurer une prestation plus efficace et plus sûre et d'améliorer l'accessibilité par les candidats.

Depuis l'adoption du plan stratégique, le BNED a effectué la transition de l'Examen des connaissances communes à toutes les spécialités dentaires (ECCSD), l'Évaluation du jugement clinique (ÉJC) et l'Évaluation des connaissances fondamentales (ÉCF) vers sa plateforme électronique. En 2022, le BNED prévoit d'administrer le premier ECOS virtuel. L'examen remplacera l'examen écrit existant et l'ECOS.

Révision du plan directeur du Processus d'équivalence

Le BNED doit s'assurer de l'équité, de la pertinence pour le travail et de la validité de ses examens. En intégrant des compétences de domaine et de techniques d'évaluation alternatives de test, le Processus d'équivalence continuera d'être amélioré pour s'assurer que les résultats souhaités sont atteints.

L'évaluation/révision du plan directeur du processus d'équivalence par le BNED a tenu compte des connaissances, des compétences et des capacités requises pour l'obtention du permis d'exercice initial en tant que dentiste généraliste au Canada. L'évaluation/révision a également examiné des façons d'aborder les compétences importantes qui, en fin de compte, ont une incidence sur la qualité des services offerts par les dentistes au Canada. Le BNED a identifié des points forts et des domaines à améliorer dans le plan directeur existant et a l'intention de mettre en œuvre des changements au plan directeur dans une approche par étapes à partir d'août 2021.

NOTRE MISSION

Contribuer à la santé buccodentaire au Canada en offrant une évaluation juste, valide et fiable des compétences pour la certification des dentistes au Canada.

Renforcer les communications avec les parties prenantes

Les relations avec les parties prenantes seront renforcées par une meilleure communication et collaboration.

Le BNED veut être plus accessible à ses parties prenantes, s'assurer que ses processus sont bien compris et travailler de manière plus collaborative avec les organismes de réglementation et les partenaires. L'année dernière, le BNED a mis en œuvre une stratégie de médias sociaux. Les objectifs de la stratégie sont d'accroître la satisfaction des parties prenantes et la perception positive de la marque, de surveiller et d'écouter les commentaires des parties prenantes, afin de cerner les problèmes et les domaines d'amélioration potentiels, de générer du trafic vers le site Web du BNED et de fournir des forums pour échanger de l'information sur les programmes du BNED avec les candidats et d'autres groupes de parties prenantes. Pour

rationaliser les communications avec les candidats, le BNED a regroupé plusieurs adresses électroniques en un seul système de billetterie permettant aux candidats d'atteindre n'importe quel service via une seule adresse électronique.

Gestion des risques

Le BNED élaborera et mettra en œuvre un programme de gestion des risques, afin de renforcer la gouvernance et la gestion de l'organisation.

Le BNED a commencé l'élaboration de son programme de gestion des risques à la fin de 2019. Toutefois, l'arrivée de la pandémie de la COVID-19 a déplacé l'attention de la planification à long terme à la gestion à court terme. Au cours de l'année passée, le BNED a été confronté à de nombreux risques imprévus pour ses activités, ses finances, sa sécurité et sa réputation. Le BNED a géré ces risques avec succès jusqu'à présent et continuera de gérer les imprévus tout en planifiant pour l'avenir.



VALEURS FONDAMENTALES

VISION 2022: LE PROCESSUS D'ÉQUIVALENCE RÉVISÉ

En 2019, le Bureau national d'examen dentaire du Canada (BNED), dans le cadre de son plan stratégique quinquennal, s'est engagé à entreprendre une évaluation du Processus d'équivalence existant pour les diplômés de programmes dentaires non-agrérés. Cette évaluation/révision visait à déterminer les points forts et les domaines potentiels d'amélioration de l'évaluation des diplômés internationaux en médecine dentaire qui cherchent à obtenir un permis d'exercice au Canada.

Le BNED avait déjà examiné le plan directeur du Processus d'équivalence en 2016 après avoir terminé une étude nationale visant à identifier et à mesurer les connaissances, les compétences et les capacités requises

pour accéder à la pratique dentaire au Canada. À l'aide des résultats de cette analyse, les examinateurs du BNED ont révisé les plans directeurs de chacun des examens du Processus d'équivalence; l'Évaluation des connaissances fondamentales (ÉCF), l'Évaluation des habiletés cliniques (ÉHC) et l'Évaluation du jugement clinique (ÉJC) et ont recommandé une série de changements au Bureau.

Au cours de la dernière année, le BNED a affiné sa vision du Processus d'équivalence révisé et a consulté bon nombre de ses parties prenantes. Le résultat est un plan en plusieurs étapes pour modifier le Processus d'équivalence tout en préservant l'équité, la validité et la fiabilité de ses examens.



LE PROCESSUS D'EQUIVALENCE REVISE

1 RÉDUCTION

En 2021, réduction du nombre de questions de l'ÉCF de 300 à 200

2 CHANGEMENT

Mise à jour des critères d'admissibilité pour les examens exigeant la réussite de l'ÉJC pour être admissible à l'ÉHC

3 DÉVELOPPEMENT

Développement d'un nouveau plan directeur pour l'ÉHC et des normes de réussite, Ouverture d'un centre d'évaluation du BNED.

2022

1

La première étape consiste à réduire le nombre total de questions de l'ÉCF. L'ÉCF est actuellement un examen de

300 questions à choix multiples. Après une enquête approfondie, des consultants psychométriques indépendants ont recommandé de réduire le nombre de questions de l'examen, tout en maintenant une validité et une fiabilité solides. Par conséquent, à compter d'août 2021, l'ÉCF comprendra 200 questions administrées par voie électronique.

2

La deuxième étape est une mise à jour des critères d'admissibilité aux examens du Processus d'équivalence. Actuellement, les candidats qui réussissent l'ÉCF sont admissibles à la fois à l'ÉJC et à l'ÉHC. À compter de 2022, l'admissibilité deviendra séquentielle. Les participants qui ont réussi l'AFK seront admissibles à l'ÉJC uniquement. Après avoir passé et réussi l'ÉJC, les candidats seront alors admissibles à l'ÉHC. Ce changement est apporté pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il aligne les tests sur le principe selon lequel les individus doivent démontrer qu'ils ont du jugement clinique avant d'effectuer des procédures techniques sur des patients, en particulier des procédures dentaires irréversibles.

3

La troisième étape concerne l'ÉHC. Actuellement, il est possible de se présenter un maximum de trois fois à l'ÉHC. Les candidats peuvent échouer une des 12 exigences et réussir tout de même l'examen. Avec le modèle de Processus d'équivalence mis à jour, un candidat pourra se présenter à l'ÉHC un nombre illimité de fois. Cependant pour réussir l'examen, il ne pourra échouer à aucune des exigences. Il s'agit d'un changement important par rapport à la structure existante. La nouvelle ÉHC introduira des exigences supplémentaires qui permettront de tester les compétences requises des dentistes généralistes dans la pratique quotidienne qui ne sont pas actuellement testées dans l'ÉHC. Le BNED prévoit que la nouvelle ÉHC entrera en place en 2022.

Le BNED passera les mois à venir à mettre à jour ses règlements et à élaborer les processus d'application des nouveaux critères d'admissibilité.



Enfin, le BNED est heureux d'annoncer qu'il commence la construction d'un emplacement interne d'évaluation de l'ÉHC à Ottawa, en

Ontario. Le développement du site d'ÉHC du BNED présente de nombreux avantages. Il permettra principalement au BNED d'administrer la nouvelle ÉHC dans un environnement de test contrôlé, sur une base régulière tout au long de l'année. Le nouveau site d'ÉHC permettra de réduire les goulots d'étranglement dans la planification tout en augmentant la capacité de candidats à cet examen. Pour les candidats, cela offrira une plus grande flexibilité de planification, une expérience de test uniforme et un environnement global moins stressant. Le BNED prévoit inaugurer le site en 2022, à temps pour offrir le nouvel examen.

QUI NOUS SOMMES

GOUVERNANCE

Le Conseil du BNED comprend 12 membres, un de chaque organisme de réglementation dentaire provincial et deux de la Commission de l'agrément dentaire. Il comprend également un représentant du public dont le mandat est de représenter les intérêts du public plutôt que de la profession.



Mintoo Basahti
Alberta Dental Association and College



Ron Yarascavitch
Royal College of Dental Surgeons of Ontario



Stefan Haas-Jean
Ordre des dentistes du Québec



Andrew Rowe
Société Dentaire du Nouveau-Brunswick



Alan Robinson
Dental Council of Prince Edward Island



James Richardson
Président
College of Dental Surgeons of British Columbia



Dennis Fuchs
Président sortant
College of Dental Surgeons of Saskatchewan



Amarjit Singh Rihal
Vice-président et trésorier
Manitoba Dental Association



Sneha Abhyankar
Newfoundland and Labrador Dental Board



Tanya Cook
Provincial Dental Board of Nova Scotia



Nancy Auyeung
Commission de l'agrément dentaire du Canada



Martin Gillis
Commission de l'agrément dentaire du Canada



Jan Sheppard Kutcher
Représentante du public

BIENVENUE à Tanya Cook

La Dre Tanya Cook s'est jointe au BNED à titre de représentante du Provincial Dental Board of Nova Scotia à l'automne 2020.

La Dre Cook est professeur à temps plein en prosthodontie et en soins complets à l'Université Dalhousie et pratique la prosthodontie à temps partiel à Halifax, en Nouvelle-Écosse. La Dre Cook a été impliquée avec le BNED en tant qu'évaluatrice dans le cadre de l'Évaluation des habiletés cliniques (ÉHC) et

a également participé à plusieurs ateliers pour l'élaboration de questions d'examen pour l'ECOS virtuel, l'Évaluation des connaissances fondamentales (ÉCF) et les examens écrits. Elle a déjà travaillé comme examinateur au Collège royal des chirurgiens-dentistes du Canada (CRCDC) et a récemment travaillé avec les appels pour le CRCDC. La Dre Cook est la représentante de l'Université Dalhousie au Conseil des facultés de l'American Dental Education Association (ADEA) et elle siège à divers comités à l'Université Dalhousie et au sein de la Nova Scotia Dental Association.

COMITÉS PERMANENT

Le BNED compte sept comités permanents. Chaque comité permanent a un objectif défini et doit agir conformément aux termes de son mandat

Comité exécutif

Le Comité exécutif dirige les affaires commerciales et administratives du Conseil entre les réunions du Conseil. De plus, le Comité exécutif est responsable de l'audition des appels de compassion.

Adhésion au 1er novembre

- Jim Richardson, Président
- Dennis Fuchs, Président sortant
- Amarjit Singh Rihal, Vice-président et trésorier
- Sneha Abhyankar
- Stefan Haas-Jean

Comité d'appel

Le rôle du Comité d'appel est de vérifier que l'évaluation de l'ÉHC d'un participant est raisonnable et a été effectuée conformément aux critères de notation établis, et d'entendre les appels des décisions du Comité d'examen concernant toute inconduite.

Adhésion au 1er novembre

- | | |
|----------------------|--------------------|
| • Cynthia Andrews | • Chris Kiazzyk |
| • Nancy Auyeung | • Cathy McGregor |
| • Chris Baker | • Bruce Neuman |
| • Chantal Bellevance | • Craig Meyers |
| • Tony Bloom | • Tenna Reeve |
| • Marcia Boyd | • Dave Scott |
| • Jacques Brouillet | • Kiranpal Sroay |
| • Gorman Doyle | • Cliff Swanlund |
| • Jean Gauthier | • Ed Underwood |
| • Tana Gilmartin | • Murray White |
| • Erik Hutton | • Brian Wong |
| • Cristina Ionescu | • Doug Woo |
| | • Ron Yarascavitch |

Comité d'audit et des finances

Le Comité d'audit et des finances supervise l'audit externe, le processus de planification financière, ainsi que l'élaboration et la conformité aux politiques et aux processus financiers.

Adhésion au 1er novembre

- Jim Richardson, Président
- Amarjit Singh Rihal, Vice-président et trésorier
- Sneha Abhyankar
- Stefan Haas-Jean
- Jimmy Mui, Membre indépendant

Comité des règlements

Le Comité des règlements est chargé d'examiner les règlements et de recommander au Conseil des modifications à mettre en œuvre.

Adhésion au 1er novembre

- Sneha Abhyankar, Présidente
- Mintoo Bashati
- Ron Yarascavitch

Comité des nominations

Le Comité des nominations aide le Conseil en identifiant et en nommant des personnes pour siéger aux comités permanents et à tout comité ad hoc, conformément aux règlements du Conseil.

Adhésion au 1er novembre

- Dennis Fuchs, Président
- Jim Richardson

Comité des examens

Le Comité des examens est chargé de formuler des recommandations qui permettront de mener des examens et des évaluations de manière juste et équitable pour toutes les parties concernées.

Adhésion au 1er novembre

- Stefan Haas-Jean, Président
- Jim Lai, Vice Chair
- Dennis Fuchs
- Cristina Ionescu
- Pierre Eric Landry
- Robert Love
- Doug Mackey
- Natalie Morin
- Steve Patterson
- Lise Payant
- Jan Sheppard Kutcher, Représentante du public

Comité de la recherche

Le Comité de la recherche identifie la recherche en matière d'apprentissage et d'enseignement qui peut faire progresser l'évaluation en dentisterie et fournit des conseils au Conseil sur des domaines de recherche potentiels.

Adhésion au 1er novembre

- James Richardson, Président
- Ernie Lam, Vice-président
- Brian Hess
- Yves Lafortune
- Robert Loney

EXAMINATEURS EN CHEF

Le BNED nomme les examinateurs en chef et les examinateurs en chef adjoints pour chacun de ses examens. Ces personnes sont chargées de superviser l'élaboration des examens conformément aux plans directeurs approuvés, de conseiller le Bureau sur les questions liées aux examens et de travailler en étroite collaboration avec le personnel du BNED. Les examinateurs en chef et les examinateurs en chef adjoints se réunissent chaque année en groupe pour discuter de domaines d'intérêt mutuel et pour parvenir à un consensus sur la terminologie à utiliser pour tous les examens.

Examen écrit

- Blaine Cleghorn, Examineur en chef
- Sylvie Louise Avon, Examinatrice en chef adjointe

ECOS

- Robert Loney, Examineur en chef
- Daniel Turgeon, Examineur en chef adjoint

ECOS virtuelle

- Peter Chauvin, Examineur en chef
- Ernie Lam, Examineur en chef adjoint

ENSD

- Robert Loney, Examineur en chef
- Daniel Turgeon, Examineur en chef adjoint

ECCSD

- Ernie Lam, Examineur en chef

Évaluation des connaissances fondamentales

- Noriko Boorberg, Examinatrice en chef
- Lise Payant, Examinatrice en chef adjointe
- Michelle Tang, Examinatrice en chef adjointe

Évaluation du jugement clinique

- Dan Haas, Examineur en chef
- Jim Richardson, Examineur en chef adjoint

Évaluation des habiletés cliniques

- Gord Janke, Examineur en chef
- Dennis Fuchs, Examineur en chef adjoint
- Danielle Joly, Examinatrice en chef adjointe

EXAMENS

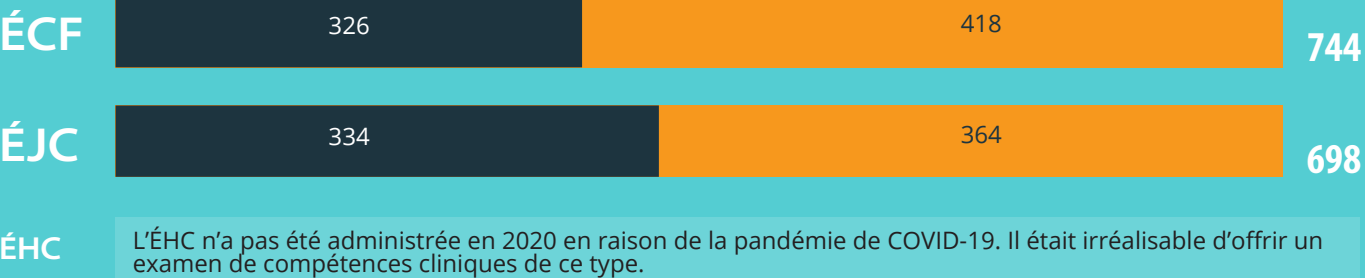
PROCESSUS D'ÉQUIVALENCE

Le Processus d'équivalence a été lancé en 2001 comme une voie alternative pour les diplômés de programmes dentaires non-agrèés pour poursuivre l'obtention d'un permis d'exercice en tant que dentiste au Canada. Le Processus d'équivalence comprend trois examens qui

évaluent les connaissances, le jugement et les habiletés cliniques de dentistes formés à l'étranger. Les candidats qui réussissent sont considérés comme équivalents aux diplômés des programmes dentaires agrèés et sont admissibles pour passer les examens de certification.

STATISTIQUES DU PROCESSUS D'ÉQUIVALENCE 2020

■ Réussites ■ Échecs



DEMANDEURS

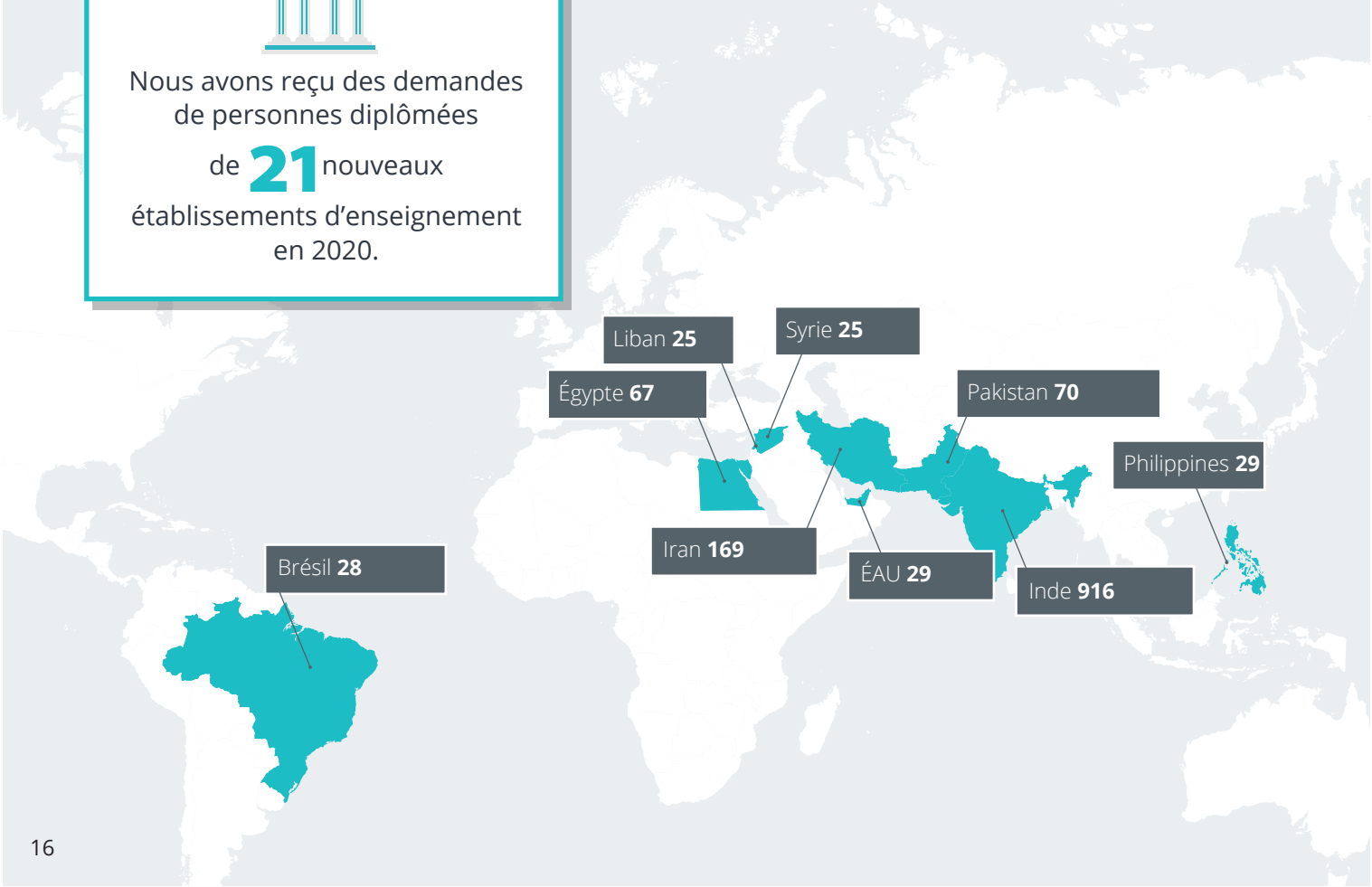
Les candidats au Processus d'équivalence représentent de loin le groupe le plus important des quatre programmes d'examens offerts par le BNED. Au cours des trois dernières années, le BNED a constaté une augmentation du nombre de candidats au Processus d'équivalence.

En 2020, les demandes au Processus d'équivalence ont été suspendues entre le 18 mars et le 30 novembre. Entre le 30 novembre et le 31 décembre, le BNED a reçu 1 004 nouvelles demandes. Le volume de demandes reçues au cours de la période de deux mois met en évidence une tendance à la croissance du nombre de personnes qui cherchent à commencer une carrière de dentiste au Canada. Malheureusement, dans la situation actuelle, le BNED ne dispose pas de suffisamment de places d'examen pour accueillir le nombre de candidats admissibles, ce qui retarde la progression du système d'examen.

Le BNED a reçu des demandes de dentistes formés dans 68 pays différents. L'Inde, l'Iran et le Pakistan continuent d'être les principaux pays où les candidats au Processus d'équivalence ont fait leurs études avec respectivement 916, 169 et 70 candidats. La carte ci-après illustre la répartition des candidats au Processus d'équivalence pour l'année passée. Les pays de moins de 20 candidats ne sont pas représentés.



Nous avons reçu des demandes de personnes diplômées de **21** nouveaux établissements d'enseignement en 2020.



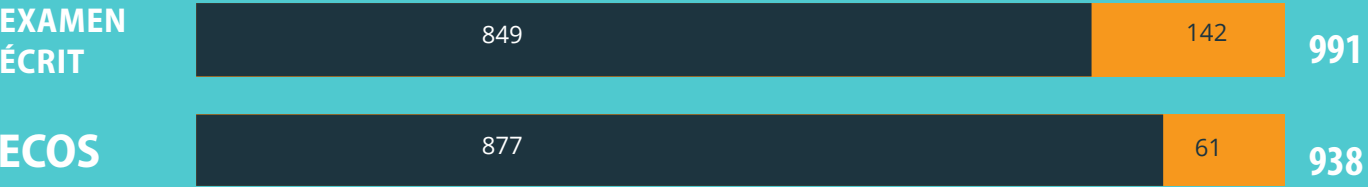
PROCESSUS DE CERTIFICATION

Pour devenir dentiste au Canada, les personnes doivent avoir reçu un BDS/DDS/DMD d'une université reconnue et réussir le processus de certification du BNED. Ce processus comprend deux examens : L'Examen écrit et l'Examen clinique objectif structuré (ECOS). Pour être admissibles à l'Examen écrit et à l'ECOS, les personnes doivent être diplômées d'un programme dentaire agréé ou avoir réussi

le Processus d'équivalence du BNED pour les diplômés de programmes dentaires non-agrégés.

En 2020, le BNED a connu une réduction du nombre de candidats dans le processus de certification, notamment en raison de l'incapacité d'administrer l'examen en Australie en novembre.

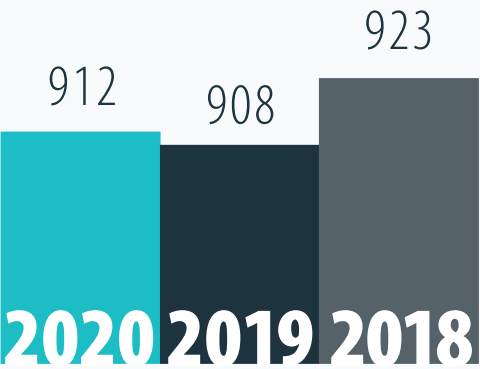
STATISTIQUES DES EXAMENS 2020



Le BNED avait initialement l'intention de migrer ses examens de certification existants vers un ECOS virtuel en mars 2021. Cependant, compte tenu de diverses difficultés techniques rencontrées en 2019 avec d'autres examens électroniques, il a été décidé de reporter le lancement de l'ECOS virtuel jusqu'en mars 2022, afin de laisser suffisamment de temps pour atténuer le risque de problèmes techniques supplémentaires.

NOUVELLES DEMANDES

En 2020, le BNED a reçu 912 nouvelles demandes au Processus de certification.



CERTIFICATION

La certification du BNED est délivrée lorsqu’une personne a démontré qu’elle satisfait à la norme pour un dentiste débutant au Canada. Cela signifie terminer un programme éducatif qui accorde un DDS/DMD/BDS et réussir l’examen écrit et l’ECOS. Les organismes de réglementation dentaire du Canada s’appuient sur la certification du BNED comme preuve que la personne qui demande un permis a satisfait à la norme nationale de compétence établie par le BNED et convenue par toutes les provinces.



En 2020, le BNED a délivré **1095** certifications.

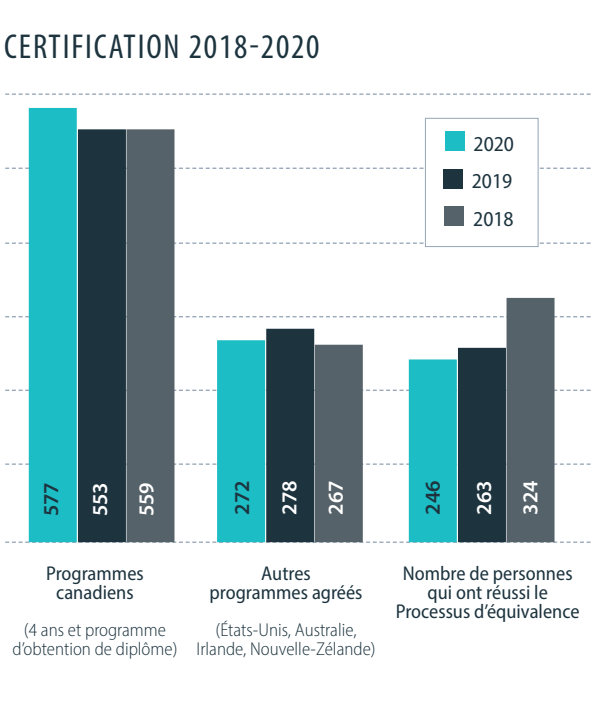
ENSD

L’Examen national des spécialités dentaires (ENSD) est l’examen requis pour l’obtention d’un permis de dentiste spécialiste au Canada.

Après des discussions approfondies et une entente que l’ENSD serait l’examen nationale requis pour les dentistes spécialiste au Canada, le BNED a accepté la responsabilité de l’ENSD des organismes de réglementation dentaire en juin 2019. Au cours des mois suivants, le BNED et le CRCDC ont collaboré à l’élaboration de l’examen de 2020.

Le premier ENSD du BNED a été administré en septembre 2020 à 142 candidats dans 9 spécialités différentes. L’examen a eu lieu dans 15 villes du Canada et des États-Unis, afin de réduire les déplacements internationaux et entre provinces pendant la pandémie.

Au cours de la prochaine année, le BNED consultera des spécialistes de différents horizons pour examiner les profils de compétences, et une enquête sera élaborée où les spécialistes de la pratique seront invités à classer les compétences en fonction de leur importance et de leur fréquence. Ce processus permettra de passer en revue les plans directeurs des examens, afin d’assurer leur pertinence par rapport à la pratique de chaque spécialité.



CERTIFICATION ENSD DU BNED

Santé dentaire publique	2
Endodontie	20
Médecine buccale et/ou pathologie buccale	2
Radiologie buccale et maxillo-faciale	1
Chirurgie buccale et maxillo-faciale	14
Orthodontie	37
Dentisterie pédiatrique	21
Parodontie	11
Prosthodontie	7
Nombre total de certification	115

CERTIFICATION ENSD DU BNED PAR ORIGINE

Diplômés de programmes canadiens	62
Diplômés de programmes américains	45
Personnes qui ont suivi un Programme d'évaluation et d'entraînement en spécialité dentaire (PÉESD)	8
Nombre total de certifications	115

ECCSD

Les diplômés de programmes de spécialité dentaire non-agrérés qui cherchent à obtenir un permis en tant que spécialistes au Canada doivent passer l’Examen des connaissances communes à toutes les spécialités dentaires (ECCSD) dans le cadre du processus d’admission aux Programmes d’évaluation et d’entraînement en spécialité dentaire (PÉESD) offerts par certaines facultés dentaires du Canada.

Pour être admissibles au programme ECCSD, les candidats doivent démontrer qu’ils ont obtenu leur diplôme d’un programme dentaire universitaire sanctionné par le gouvernement du pays dans lequel il est délivré. La

spécialité doit également être l’une des neuf spécialités dentaires reconnues par la Commission de l’agrément dentaire du Canada. Historiquement, les candidatures et la participation à l’ECCSD sont faibles, avec seulement un peu plus de 30 candidatures par an jusqu’en 2020.

DEMANDEURS



L’ECCSD est offert deux fois par an, en février et en septembre. En 2020, l’administration de l’ECCSD en septembre a été annulée en raison de la COVID-19.

Contrairement aux autres examens du BNED, il n’y a pas de note de passage définie pour l’ECCSD et les candidats ne peuvent passer l’examen que deux fois.

	Nombre total de participants	Note moyenne
Février 2020	13	82
Septembre 2019	10	83
Février 2019	6	76



SÉCURITÉ DES EXAMENS

À la fin de 2020, le BNED a reçu plusieurs rapports de tricherie et de plaintes d'injustice concernant l'administration de l'Évaluation du jugement clinique (ÉJC) et de l'Évaluation des connaissances fondamentales (ÉCF). La sécurité des examens est primordiale pour le BNED; par conséquent, une enquête a été lancée pour déterminer la validité de ces allégations.

Le BNED a lancé une enquête à multiples facettes dans le but d'étudier les plaintes reçues notamment : des préoccupations au sujet des candidats de l'examen administré la première journée qui auraient fourni des questions aux candidats de l'examen administré la deuxième journée, des rencontres organisées pour discuter des questions d'examen retenues après les examens de la première journée, des examens blancs offerts par des cours de formations identiques aux examens du BNED, et des examens blancs offerts par des cours de formation utilisant le matériel protégé par le droit d'auteur appartenant au BNED.

Le BNED a consulté un conseiller juridique, des consultants indépendants en psychométrie et des experts en sécurité des examens. Les résultats préliminaires de l'enquête ont démontré que lorsque l'ÉCF et l'ÉJC sont administrés sur deux journées, les candidats ayant passé l'examen la deuxième journée ne présentent pas avantage par rapport aux candidats ayant passé l'examen la première journée. Cependant, l'enquête a également révélé qu'il est fort possible que des questions aient été dévoilées et que le contenu des examens du BNED ait été utilisé sans autorisation, ce qui compromet la banque de questions.

Le BNED a la responsabilité envers le public d'assurer que chaque dentiste qui entre en pratique a atteint le niveau minimum de compétence requis d'un dentiste débutant au Canada. La validité et la fiabilité des examens sont mises en question lorsque les questions sont dévoilées et que le matériel d'examen est utilisé sans autorisation. Après une évaluation psychométrique en profondeur de l'ÉCF de décembre, le BNED a déterminé qu'il ne pouvait être

sûr que les résultats de l'ÉCF de décembre 2020 reflètent les connaissances des candidats. Le BNED a donc décidé d'annuler l'examen. De plus, le BNED a décidé d'annuler la prochaine administration de l'ÉCF en présence de signes évidents indiquant que le contenu du prochain examen a également été dévoilé.

En tant qu'organisation à but non lucratif, le BNED tire tous ses revenus des frais d'examen. Chaque droit d'examen est établi sur le principe de recouvrement des coûts afin qu'un programme d'examen n'en soutienne pas un autre. Les coûts financiers associés à la perte d'un examen en raison de dévoilement des questions sont très élevés. Il sera nécessaire de développer un nombre considérable de questions à l'avenir, ainsi que la mise en œuvre de mesures renforcées pour sécuriser les examens. Aucun de ces éléments n'a été pris en compte lors de la mise en place des droits d'examen actuels. Une conséquence involontaire des comportements qui ont conduit à la nécessité d'annuler l'ÉCF sera probablement une augmentation des frais d'examen.

Lorsque des événements comme ceux liés à l'ÉCF surviennent, les impacts sont considérables. Il est très difficile d'identifier les individus responsables, conséquemment, tous les candidats à l'examen reçoivent le même traitement. L'annulation des résultats et de l'examen a des impacts majeurs pour les candidats, surtout en temps de pandémie où le nombre de places pour passer l'examen est limité. La tricherie et les autres comportements, comme l'utilisation non autorisée du contenu des examens du BNED, ternissent l'image de la profession et sont directement en conflit avec les normes d'éthique attendues des dentistes canadiens. La profession dentaire au Canada est responsable devant le public et la confiance du public dépend de l'engagement de chaque dentiste envers les normes d'éthique les plus élevées, notamment, l'honnêteté, l'intégrité et le professionnalisme.

En collaboration avec le conseiller juridique, le BNED a élaboré un plan d'action détaillé pour aborder le problème lié au dévoilement des questions d'examen et à l'utilisation non autorisée du matériel d'examen.

PROTOCOLES DE SÉCURITÉ DES EXAMENS

Avec l'arrivée du coronavirus en 2020, le BNED a été confronté à la lourde tâche d'établir des protocoles de sécurité pour l'administration des examens. En étroite collaboration avec des experts en maladies infectieuses et un conseiller juridique, le BNED a élaboré un processus détaillé sur la manière dont les examens seraient passés.

DONNÉES FINANCIÈRES

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES: 2020

Le Bureau national d'examen dentaire du Canada (BNED) fonctionne comme une organisation à but non lucratif.

Les revenus proviennent des principales sources suivantes : les candidats aux examens agréés (22 %), les candidats aux examens non agréés (58 %) et les nouveaux demandeurs (17 %). Les restants des revenus (3 %) proviennent des examens du BNED, des revenus d'investissement et d'autres éléments. Les dépenses comprennent les frais de personnel et autres coûts nécessaires pour soutenir le développement et la réalisation des examens. Dans la mesure du possible, les coûts sont attribués directement aux examens, les coûts administratifs généraux étant répartis sur la base d'une estimation de l'effort nécessaire pour produire chaque examen.

L'exercice 2019-2020 a été une année difficile, six examens ayant été annulés au cours du dernier trimestre de l'année en raison de la pandémie. En conséquence, les recettes ont été inférieures de 4,3 millions de dollars au budget. Cependant, des économies correspondantes en termes de coûts ont quand même permis de réaliser un excédent pour l'année.

Alors que la pandémie se poursuit au cours de l'exercice 2020-2021, il existe une grande incertitude quant à la capacité à offrir les examens à pleine capacité ou même à capacité réduite. Par conséquent, le budget 2020-2021 a été élaboré avec une vision prudente concernant l'impact de la pandémie au cours des 12 prochains mois.

Le BNED a augmenté ses actifs nets affectés à l'interne (fonds de réserve) au cours des dernières années et ils sont maintenant d'environ 9 millions de dollars. Le fonds sera utilisé, en partie, pour construire de nouveaux locaux

L'exercice 2019-2020 a été une année difficile...

Les états financiers sommaires suivants comprennent l'état sommaire de la situation financière au 30 juin 2020, et l'état sommaire des opérations pour l'exercice terminé à cette date.

Ces états sommaires proviennent des états financiers du Bureau national d'examen dentaire du Canada.

États financiers condensés - Clôture de l'exercice le 30 juin 2020	2020	2019
Actifs		
Liquidités	\$4,335,439	\$2,000,809
Comptes débiteurs	\$182,756	--
Charges payées d'avance	\$94,300	\$62,439
Intérêts courus	\$81,752	\$58,652
Placements	\$13,669,604	\$11,099,188
Immobilisations	\$411,666	\$540,215
	\$18,775,517	\$13,761,303
Obligations		
Échanges et autres responsabilités pour exploitation	\$423,784	\$719,959
Recettes différées	\$5,548,699	\$1,672,544
	\$5,972,483	\$2,392,503
Actifs nets		
Non affecté	\$3,934,810	\$6,652,922
Affectation d'origine interne	\$8,868,224	\$4,715,878
	\$12,803,034	\$11,368,800
	\$18,775,517	\$13,761,303

États financiers condensés - Clôture de l'exercice le 30 juin 2020	2020	2019
Revenue		
Droits de demande (agrée, non agréé, ECCSD)	\$1,958,451	\$2,868,750
Droits d'examen (agrée)	\$2,442,228	\$3,108,180
Droits d'évaluation (non agréé)	\$6,549,995	\$9,787,792
Droits d'examen ECCSD	\$80,500	\$50,000
Autre revenu	\$1,082,477	\$643,862
Frais de traitement de paiement	(\$795,658)	(\$789,492)
	\$11,317,993	\$15,669,092
Frais d'exploitation		
Charges directes		
Certification (agrée, non agréé)	\$63,824	\$112,049
Examens (agrée)	\$1,020,008	\$696,214
Évaluations (non agréé)	\$3,742,557	\$5,468,407
ECCSD	\$9,958	\$12,952
Autres	\$65,000	-
Frais d'administration	\$4,634,758	\$4,234,428
	\$9,536,105	\$10,524,050
Affectation d'origine interne	\$347,654	\$407,460
	\$9,883,759	\$10,931,510
Excédent des revenus sur les dépenses	\$1,434,234	\$4,737,582

Notes aux états financiers sommaires

Les états financiers sommaires ne contiennent pas tous les rapports exigés par les normes comptables canadiennes pour les organisations sans but lucratif.



**The National Dental
Examining Board of Canada**

**Le Bureau national d'examen
dentaire du Canada**

80, rue Elgin, 2e étage | Ottawa, Ontario | Canada | K1P 6R2
Tél: 613-236-5912 | Courriel: info@ndeb-bned.ca

www.ndeb-bned.ca